



Constitutionnaliste
Professeur agrégé des facultés de droit
Membre de l'Institut Universitaire de France
Consultant en droit public

Jean-Philippe Derosier est spécialiste de droit constitutionnel comparé et Professeur des universités depuis 2012. Il préside le Comité scientifique du Réseau mondial de Justice électorale, RMJE (https://www.te.gob.mx/red_mundial/).

Il conseille des cabinets d'avocats, des acteurs économiques et des institutions sur des dossiers présentant un enjeu institutionnel, politique, réglementaire ou électoral, où son expérience à l'Assemblée nationale et sa connaissance du processus parlementaire (rédaction d'amendements, de propositions de loi, fonctionnement des assemblées) sont un atout essentiel. Il intervient dans des contentieux qui soulèvent des questions constitutionnelles (contentieux administratif, saisines du Conseil constitutionnel, QPC).

Il consacre l'essentiel de ses travaux aux institutions politiques et au droit parlementaire, aux rapports entre l'État, les autorités locales et les instances internationales (Union européenne). Il tient les chroniques « Droits et libertés fondamentaux » de *Titre VII* (revue du Conseil constitutionnel) et « Parlement » de *Constitutions*. Il est l'auteur du blog [La Constitution décodée](#).

Spécialités :

Droit constitutionnel
Droit parlementaire
Droit des collectivités territoriales
Droit de l'Union européenne
Droit administratif général
Droit comparé

Formation :

- 2011-2012 : 1^{er} concours d'agrégation de droit public
- 2003-2010 : Doctorat en droit
Thèse sur *Les limites constitutionnelles à l'intégration européenne. Étude comparée : Allemagne, France, Italie*, Paris I – Panthéon-Sorbonne (dir. Professeur Otto Pfersmann)
- 2002-2003 : DEA en droit public comparé des États européens, Paris I – Panthéon-Sorbonne
- 2001-2002 : Maîtrise en droit international public et européen, Paris X – Nanterre

Langues :

Anglais
Allemand
Italien
Espagnol

Coordonnées :

jph.derosier@gmail.com

+33 6 80 96 15 18

 @JPhDerosier

Université de Lille
Équipe de recherches en droit public
1 place Déliot – CS 10629
59024 LILLE CEDEX

Expérience :

Professeur de droit public à l'Université de Lille (depuis 2016) ; à l'université de Rouen (de 2012 à 2016)

Directeur scientifique du *Forum international sur la Constitution et les institutions politiques* (ForInCIP), fondé en 2014

Collaborateur extérieur, SCP Gaschignard, Avocat aux Conseils (2011-2013)

Conseiller parlementaire, Assemblée nationale (de 2003 à 2012)

Récentes publications et interventions :

Ouvrages :

La déontologie politique : Cahiers du ForInCIP n° 5, LexisNexis, 2020

Les partis politiques : Cahiers du ForInCIP n° 4, LexisNexis, 2019

Les limites constitutionnelles à l'intégration européenne. Étude comparée : Allemagne, France, Italie, LGDJ, 2015

Articles :

« Justice cherche équilibre », in *Les Petites affiches*, 15 juillet 2019, pp. 1 à 22

« Juger les élections », in *AJJC* 2019, pp. 13 à 80

« L'état d'urgence : un état de liberté sécuritaire. Comprendre un état d'urgence respectueux de l'État de droit », in *Les Petites affiches*, 21 juillet 2016, pp. 6 à 11

« Et si la QPC non soulevée était provoquée ? Commentaire des arrêts Civ. 2^e 7 mai 2014, sur les cotisations patronales en matière de *stock-options* », in *Les Petites affiches*, 26 février 2015, pp. 4 à 8

Interventions presse :

Intervenant régulier dans divers Médias (TF1, France 2, « C dans l'air » sur France 5, BFMTV, Public Sénat, LCP, France Info, France Inter et presse écrite)

« Projet de loi d'urgence : que le Conseil constitutionnel soit saisi ! », *Libération*, 20 mars 2020

« Une justice aux ordres », *Le Monde*, 8 juillet 2019

« C'est bien le Président de la République qui détermine la politique nationale », *Le Monde*, 5 juillet 2017